

FR EN

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, [visitez notre page de politique de cookies](#).

Gérer mes cookies

REQUIS
SEULEMENT

ACCEPTER TOUT

L'ACCOMPAGNEMENT DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE



Dernière mise à jour: Janvier 2024

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française, la 10ème banque mondiale par le total des actifs, et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et l'un des leaders européens en financement de projets.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité - l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés -, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : moyens de paiement, gestion d'actifs, crédit-bail et affacturation, banque de financement et d'investissement, assurance...

Banque de près d'une entreprise sur 2 en France, le Groupe opère dans 46 pays et compte 145 000 collaborateurs et 53 millions de clients.

Le Groupe Crédit Agricole dispose du 1er réseau bancaire en France avec les enseignes Crédit Agricole (39 caisses régionales, 7 100 agences) et LCL (10 Directions entreprises, 1 500 agences).

Plus de 900 Chargés d'Affaires Entreprises et 470 Experts du Commerce international (notamment au Crédit Agricole et chez LCL) sont mobilisés pour apporter des réponses personnalisées aux besoins des clients en s'appuyant sur des back offices dédiés en région.

Le Groupe a mis en place un réseau d'International Desks pour accompagner les clients à s'internationaliser. Ces mêmes Desks accompagnent également les entreprises internationales souhaitant se développer en France. Ils les aideront à trouver des solutions bancaires locales et les mettront en relation avec leur vaste réseau de partenaires privilégiés : cabinets d'avocats, chambres de commerce, Altios International, Business France (agence gouvernementale française) et BPI France (Banque Publique d'Investissement française).

Le groupe Crédit Agricole est également présent en France dans les différents métiers spécialisés, via ses filiales :

- Crédit Agricole CIB (banque des grandes entreprises et d'investissement),
- Crédit Agricole Indosuez Wealth Management (banque privée),
- Crédit Agricole Assurances (banque et assurance),
- Amundi (gestion d'actifs),
- Crédit Agricole Consumer Finance (crédit à la consommation),
- Crédit Agricole Leasing & Factoring (leasing et affacturation),

- Caceis (gestion de titres),
 - Crédit Agricole Payment Services (moyens de paiements),
 - Crédit Agricole Mid Cap Advisors (conseil en fusions & acquisitions small et mid-caps),
 - IDIA Capital Investment (accompagnement minoritaire en agroalimentaire, agro-industrie, viticole...).
-

LES MOYENS DE PAIEMENT



Avec la France

Chèque d'entreprise
Chèque de banque
Virement SWIFT
Prélèvement
Lettre de change
Billet à ordre
Remise documentaire
Crédit documentaire

Utilisation

Faible / Nulle
Faible / Nulle
Courante
Faible / Nulle
Faible / Nulle
Faible / Nulle
Courante
Courante

LES CONSEILS DE L'INTERNATIONAL DESK



Généralités

Recommandations dans la vie des affaires :

- Premiers contacts formels, de préférence par courrier,
- Les déjeuners d'affaires, échanges intellectuels et amicaux fluidifient les relations,
- Respect des horaires et de l'ordre du jour,
- Confirmation écrite des discussions et accords,
- Négociation en français à défaut en anglais,
- La présentation d'une documentation en Français est appréciée.

Moyens de paiement & spécificités bancaires

Les délais de paiement sont généralement respectés en France, depuis l'entrée en vigueur de la loi LME n° 2008-776 du 04 août 2008 dite LME qui stipule que « le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ». Certains secteurs comme le transport routier sont cependant régis par des lois antérieures (30 jours à compter de la date d'émission de la facture).

La Directive 2011/ 7/UE du 16 février 2011, relative à la lutte contre les retards de paiements dans les transactions commerciales entre entreprises privées stipule à l'article 3, alinéa : « Les États membres veillent à ce que le délai de paiement fixé dans le contrat n'excède pas soixante jours civils, à moins qu'il ne soit expressément stipulé autrement par contrat et pourvu que cela ne constitue pas un abus manifeste à l'égard du créancier au sens de l'article 7 (clauses contractuelles et pratiques abusives) ».

À noter que la transposition en droit français n'a toujours pas retenu cette disposition autorisant à dépasser ce délai de 60 jours, contrairement à plusieurs autres pays membres de l'UE, la loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013, dans son titre IV ne concernant que les retards de paiement dans les contrats effectués avec la sphère publique.

L'utilisation du chèque sur le marché domestique reste courante malgré un net recul. La France demeure en tête des pays européens qui utilisent le chèque (70% des chèques émis dans l'union européenne en 2018, loin devant le Royaume-Uni, deuxième avec 17,3%, selon la Banque de France) ; les effets de commerce sont également utilisés. Dans le cadre des opérations internationales, le chèque, le billet à ordre et lettre de change sont à éviter, il est conseillé de privilégier le virement bancaire, de préférence Swift, ou le crédit documentaire en fonction du montant. À noter que l'utilisation de la lettre de crédit stand-by, tend à se développer progressivement.

NOTRE OFFRE DISPONIBLE DANS CE MARCHÉ



OPTIMISER VOTRE TRÉSORERIE

SOCIÉTÉ RÉSIDENTE

Disponibilité

Ouverture de compte

Monnaie
locale

Devises



SOCIÉTÉ NON-RÉSIDENTE

Disponibilité

Ouverture compte d'encaissement local

Monnaie
locale



Devises



TRAITEMENT DES MOYENS DE PAIEMENT DOMESTIQUES

Disponibilité

Chèque



Effet de
commerce



Monétique



Espèces



CASH MANAGEMENT/E-BANKING

Disponibilité

Relevés de compte
MT940



Ordres de transfert
MT101



Relevés intraday
MT942



Cash pooling
domestique



Cash pooling
international

